



Et oui, c'est possible de ne payer que l'équivalent d'un menu si vous allez à deux au restaurant et ceci dans plusieurs établissements de votre lieu de résidence ! Comment? Grâce au passeport gourmand !

Le principe est simple, vous vous procurez un passeport (auprès de votre CE c'est jusqu'à trois fois moins cher) ensuite vous vous faites plaisir avec des dîners en tête à tête sur lesquels vous bénéficierez d'une réduction de 50% sur le total de votre addition ! Le passeport est valable dans une trentaine de restaurants allant de la pizzeria au gastronomique et relais château.

Pour plus de renseignements c'est ici :

<http://www.lepasseportgourmand.fr/>